

Douze millions d'euros pour le Parc naturel de Chevreuse

« Cinq sens ce n'est pas assez », aurait dit Colette, en découvrant la vallée de Chevreuse. « Les merveilles de la vallée nous les avons reçues en héritage et nous devons les préserver », a bien insisté Valérie Pécresse, présidente de la Région Île-de-France, venue à Lévis-Saint-Nom, samedi, pour signer le nouveau contrat de parc 2018-2020.

En octobre, lors du 50^e anniversaire des Parcs naturels régionaux (PNR), l'élué avait annoncé que la Région prendrait à sa charge les financements jusqu'alors assumés par les départements de grande couronne. « Jusqu'à là, les Parcs vivaient, étant victimes de financements croisés. Il fallait trancher », a expliqué Valérie Pécresse aux élus du secteur.

Au total 12 millions d'euros sur trois ans seront consacrés aux 51 communes et leurs 150 000 habitants du territoire du PNR.

Des territoires innovants

Selon la Région, ce nouveau contrat « se traduira aussi par une gouvernance plus étroite entre la Région et les PNR, ces derniers ayant vocation à être les fers de lance des nouvelles politiques régionales priori-



Michel Heuzé, sous-préfet de Rambouillet, Valérie Pécresse, présidente de Région, et Yves Vandewalle, président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse ont signé le contrat triennal à Lévis-Saint-Nom, samedi dernier.

taires ». Comme, par exemple, la sauvegarde des commerces de proximité, la lutte contre les dépôts sauvages de déchets ou le développement des énergies renouvelables.

Enthousiasmé par cette nouvelle gestion, Yves Vandewalle, président du Parc naturel régional, fourmille d'idées. « Les Parcs ne sont pas une administration de plus, mais un catalyseur d'idées. » Et de remercier la Région, « qui a, même si le terme est un peu cru, épongé les dettes des Départements ».

Pour le président, cette gouvernance permettra de monter

de grands projets, notamment dans des domaines dans lesquels le Parc ne s'aventurerait pas encore, comme les transports et l'énergie. Photovoltaïque, méthanisation, véhicules hydrogènes, géothermie... Tous les moyens pour produire une énergie plus propre et plus locale devraient être tentés sur le territoire du Parc.

Qui, si tout va bien devrait s'élargir à deux nouvelles communes de l'Essonne, Les Molières et Vaugrigneuse. Preuve que, depuis 33 ans, l'attrait pour le Parc est toujours bien réel.

Florence Chevalier